



LEVITON®

Détecteur de mouvements à infrarouge passif (et adaptateur facultatif) pour installations normales ou surélevées

N° de cat. OSFHU-14W (détecteurs)
 N° de cat. OSFHU-C4W (pour entrepôts frigorifiques)
 N° de cat. OSFOA-00W (adaptateur vendu séparément)
 N° de cat. OSFLO-00W (adaptateur vendu séparément)
 N° de cat. OSFLA-14W (détecteur avec adaptateur)
 N° de cat. OSFLA-C4W (détecteur pour entrepôts frigorifiques, avec adaptateur)

Valeurs nominales :
 480 V c.a., 50/60 Hz
 2 000 VA (ballasts)

Compatibilité avec les ballasts électroniques et magnétiques à tension régulière ou à basse tension

DIRECTIVES

PK-93698-10-05-5G

GARANTIE LIMITÉE DE 5 ANS ET EXCLUSIONS

Leviton garantit au premier acheteur, et uniquement au crédit du dit acheteur, que ce produit ne présente ni défauts de fabrication ni défauts de matériaux au moment de sa vente par Leviton, et n'en présentera pas tant qu'il est utilisé de façon normale et adéquate, pendant une période de 5 ans suivant la date d'achat. La seule obligation de Leviton sera de corriger les dits défauts en réparant ou en remplaçant le produit défectueux si ce dernier est retourné port payé, accompagné d'une preuve de la date d'achat, avant la fin de la dite période de 5 ans, à la **Manufacture Leviton du Canada S.R.L., au soin du service de l'Assurance Qualité, 165 boul. Hymus, Pointe-Claire, (Québec), Canada H9R 1E9.** Par cette garantie, Leviton exclut et décline toute responsabilité envers les frais de main d'oeuvre encourus pour retirer et réinstaller le produit. Cette garantie sera nulle et non avenue si le produit est installé incorrectement ou dans un environnement inadéquat, s'il a été surchargé, incorrectement utilisé, ouvert, employé de façon abusive ou modifié de quelle que manière que ce soit, ou s'il n'a été utilisé ni dans des conditions normales ni conformément aux directives ou étiquettes qui l'accompagnent. **Aucune autre garantie, explicite ou implicite, y compris celle de qualité marchande et de conformité au besoin, n'est donnée, mais si une garantie implicite est requise en vertu de lois applicables, la dite garantie implicite, y compris la garantie de qualité marchande et de conformité au besoin, est limitée à une durée de 5 ans. Leviton décline toute responsabilité envers les dommages indirects, particuliers ou consécutifs, incluant, sans restriction, la perte d'usage d'équipement, la perte de ventes ou les manques à gagner, et tout dommage-intérêt découlant du délai ou du défaut de l'exécution des obligations de cette garantie.** Seuls les recours stipulés dans les présentes, qu'ils soient d'ordre contractuel, délictuel ou autre, sont offerts en vertu de cette garantie.

Ligne d'Assistance Technique :
 1-800-405-5320 (Canada seulement)
 www.leviton.com

CARACTÉRISTIQUES

- Détecteurs à infrarouge passif conçus pour les installations dans des boîtes de luminaires ou électriques.
- Couverture d'allées; il suffit d'ajouter le masque fourni à l'une ou l'autre des lentilles.
- Jeu optionnel d'obturateurs autocollants.
- Lentilles au champ de vision de 360° (comprises) :
 - lentille bleue pour les hauteurs de 8 à 25 pi (2,4 à 7,6 m).
 - lentille blanche pour les hauteurs de 20 à 40 pi (6,1 à 12,2 m).
- Délai d'éteinte réglable.
- Adaptateurs (vendus séparément).
- Témoin qui clignote quand des mouvements sont détectés.
- Fils de sortie chromocodés de 21,0 po (53 cm), préalablement dénudés.

DESCRIPTION

Ces détecteurs de mouvements de Leviton (régulier et pour entrepôts frigorifiques) sont spécialement conçus pour les espaces à plafond élevé comme les entrepôts, les usines de fabrication, etc. Le modèle OSFHU-x4W peut quant à lui être installé directement dans un luminaire industriel ou une boîte de dérivation électrique. Il s'agit de dispositifs autonomes pourvus d'un relais qui, par le biais de la technologie à infrarouge passif, détectent la chaleur provenant de sources thermiques (comme le corps humain) dans leur champ de vision (la zone contrôlée) et commutent leurs charges en conséquence. Lorsque les capteurs ne détectent plus aucune présence et que le délai réglé s'est écoulé, les luminaires s'éteignent. Les modèles OSFHU sont en outre dotés de deux lentilles interchangeables qui permettent de choisir un champ de vision de 360° (pour les installations à hauteur normale ou surélevées) ou longitudinal (pour les allées).

Les modèles OSFHU-x4W sont homologués UL et cUL, et sont conformes aux normes CCR 24. Conçus pour une installation à une hauteur d'environ 6 à 12 mètres, les lentilles pour installations surélevées et pour allées peuvent couvrir une aire symétrique d'un diamètre de 15 à 18 mètres (**se reporter aux figures 4 et 5**). La lentille pour installations à hauteur normale (2,4 à 7,6 m) procure quant à elle un champ symétrique de près de 10 à 15 mètres (**se reporter à la figure 6**). Étant sensibles à la chaleur générée par des corps vivants, les détecteurs en perçoivent le passage initial d'une zone de détection à une autre.

Les détecteurs sont également sensibles aux variations de la température ambiante; on doit donc veiller à ne pas les installer à proximité d'une source d'air chaud ou froid (radiateurs, échangeurs d'air, climatiseurs, etc.). Ils peuvent aussi interpréter les courants d'air comme étant des mouvements et risquent donc de se déclencher pour rien. **On recommande donc d'installer le détecteur à une distance d'au moins deux mètres de toute source de ventilation à air chaud ou froid.**

DIRECTIVES D'INSTALLATION

AVERTISSEMENT : INSTALLER OU UTILISER CONFORMÉMENT AUX CODES DE L'ÉLECTRICITÉ EN VIGUEUR.

AVERTISSEMENT : À DÉFAUT DE BIEN COMPRENDRE LES PRÉSENTES DIRECTIVES, EN TOUT OU EN PARTIE, ON DOIT FAIRE APPEL À UN ÉLECTRICIEN.

AVERTISSEMENT : LE FAIT DE COMMANDER DES CHARGES QUI DÉPASSENT LES VALEURS NOMINALES RECOMMANDÉES POURRAIT ENTRAÎNER DES RISQUES DE DOMMAGE, D'INCENDIE, DE CHOC ÉLECTRIQUE, DE BLESSURE OU D'ÉLECTROCUTION. VÉRIFIER LES VALEURS NOMINALES DES CHARGES À COMMANDER POUR S'ASSURER QUE CES DERNIÈRES CONVIENNENT AU DISPOSITIF UTILISÉ.

AUTRES REMARQUES ET MISES EN GARDE:

1. COUPER LE COURANT AVANT DE REMPLACER LES LAMPES OU D'EFFECTUER L'ENTRETIEN DES LUMINAIRES.
2. N'UTILISER CE DISPOSITIF QU'AVEC DU FIL DE CUIVRE OU PLAQUÉ CUIVRE.
3. NE PAS TENTER DE DÉMONTER OU DE RÉPARER CE DISPOSITIF. NETTOYER LES SURFACES EXTÉRIEURES AU MOYEN D'UN CHIFFON HUMIDE SEULEMENT.

PROCÉDURE D'INSTALLATION:

REMARQUE : le détecteur décrit aux présentes est doté de deux lentilles. Celle pour les installations élevées (anneau blanc) est installée en usine, tandis que celle pour les installations normales (anneau bleu) est dans l'emballage. Une fois la lentille choisie, il suffit de poser le masque noir si on ne veut que capter les mouvements d'une allée, en cachant le reste. Se reporter aux figures ci-dessous pour obtenir la marche à suivre. Ces détecteurs se fixent dans les débouchures de ½ po (12,7 mm) à l'extrémité des luminaires ou des boîtes électriques. Il faut s'assurer que leur champ de vision n'est pas obstrué par le boîtier du luminaire (**figure 1A**). S'ils sont installés trop haut, leurs faisceaux extérieurs peuvent en effet être bloqués. Pour éviter cette obstruction, il suffit de les assujettir à 1,0 po (2,5 cm) ou moins du bord inférieur de cette paroi (**figure 1B**).

REMARQUE RELATIVE À L'ADAPTATEUR : si le luminaire ou la boîte électrique ne se prête pas à une installation sans obstruction, il faut recourir à l'adaptateur OSFOA-00W de Leviton (**figure 2A**). Ce dispositif est conçu pour permettre des positions de montage optimales en fonction de diverses hauteurs d'installation (**figure 2A**). Un raccord fileté et claveté est fourni pour le maintenir en place pendant le serrage du contre-écrou, également fourni. Se reporter au besoin à une des sections relatives à l'installation de ces adaptateurs. Le modèle OSFLO convient quant à lui à une seule hauteur; il est doté d'un raccord enclenchable, sans contre-écrou (**figure 2B**).

INSTALLATION DU DÉTECTEUR :

1. **AVERTISSEMENT : POUR ÉVITER LES RISQUES D'INCENDIE, DE CHOC ÉLECTRIQUE OU D'ÉLECTROCUTION, COUPER LE COURANT AU FUSIBLE OU AU DISJONCTEUR ET S'ASSURER QUE LE CIRCUIT SOIT BIEN COUPÉ AVANT DE PROCÉDER À L'INSTALLATION.**
2. Le détecteur est livré avec trois lentilles, une à anneau blanc pour les champs de 360° d'un endroit surélevé (installée en usine), une à anneau bleu pour les installations à hauteur normale et une à anneau noir pour les allées longitudinales. **REMARQUE :** l'emballage du produit contient également un jeu optionnel d'obturateurs autocollants. Ceux-ci se présentent sous la forme d'une étiquette circulaire dont on peut retirer des sections et qu'on appose à l'EXTÉRIEUR de la lentille. Il suffit d'utiliser le nombre de sections requises pour façonner le champ de vision voulu.
3. Pour changer de lentille, tourner l'anneau de manière à aligner les deux petites alvéoles et tirer au moyen des languettes (**figure 7A**).
4. Là où cela est requis, insérer le masque d'allée sous la lentille. **REMARQUE :** positionner le masque en fonction de l'orientation de l'allée à contrôler (**figure 7B**).
5. Aligner les alvéoles et tourner l'anneau pour fixer la lentille.
6. Retirer le contre-écrou du raccord fileté et insérer ce dernier, de même que les fils qui le traversent, dans un orifice standard (12,7 mm) de logement de luminaire ou de boîte électrique.
7. Glisser le contre-écrou sur les fils et le visser (tourner vers la droite) sur le raccord de manière à bien assujettir le détecteur, en s'assurant que la lentille soit orientée vers l'espace à contrôler (champ de vision). SERRER en exerçant un couple de 4 pi-lb (**NE JAMAIS DÉPASSER 5 pi-lb - figure 3**).
8. Relier les fils conformément au schéma de câblage, en procédant comme suit : les fils NOIRS du côté LIGNE (actif) et les fils ROUGES du côté CHARGE. Entortiller fermement les brins de chaque connexion et les insérer dans des marettes de grosseur appropriée. Visser ces dernières (vers la droite) en s'assurant qu'aucun brin n'en dépasse.
9. Rétablir l'alimentation au fusible ou au disjoncteur.

REMARQUE : attendre environ 1 minute pour donner le temps au dispositif de se charger. Si les lumières s'allument et le témoin clignote lorsqu'on passe la main devant la lentille, le détecteur a été correctement installé. Dans le cas contraire, se reporter à la section **DIAGNOSTIC DES ANOMALIES**.

Ce détecteur a été réglé en usine et ne requiert normalement aucun ajustement. Le cas échéant, se reporter à la section **RÉGLAGES**.

INSTALLATION DE L'ADAPTATEUR OSFOA :

1. L'adaptateur est constitué de deux coquilles. Placer celle du côté « fixation » sur la paroi d'installation afin de déterminer quelle débouchure clavetée utiliser pour assurer une couverture optimale au détecteur. Le dessous de ce dernier devrait arriver à égalité ou plus bas que le bord inférieur de la paroi (**figure 2B**).
2. Perforer la débouchure requise (**figure 1B**).
3. Visser partiellement le contre-écrou sur le raccord fileté et insérer ce dernier dans la débouchure de l'intérieur de la coquille de fixation; enclencher le raccord dans un orifice standard sur la paroi d'installation et serrer.
4. Dans l'autre coquille, perforer la débouchure non clavetée et y insérer le raccord fileté du détecteur (ainsi que les fils qui le traversent). Visser le contre-écrou sur le raccord et serrer, en orientant le détecteur vers l'aire à contrôler (**figure 2A**).
5. Insérer les fils dans le logement de luminaire ou la boîte électrique par le raccord et les relier conformément au **schéma de câblage**, en procédant comme suit : les fils NOIRS du côté LIGNE (actif) et les fils ROUGES du côté CHARGE. Entortiller fermement les brins de chaque connexion et les insérer dans des marettes de grosseur appropriée. Visser ces dernières (vers la droite) en s'assurant qu'aucun brin n'en dépasse.
6. Une fois les liaisons effectuées, enclencher l'une dans l'autre les deux coquilles de l'adaptateur. **REMARQUE :** si on veut séparer les deux coquilles, il suffit d'employer un petit tournevis à lame plate, d'insérer cette dernière dans une des fentes en poussant les pattes vers le bas et de tirer sur une des moitiés.
7. Rétablir l'alimentation au fusible ou au disjoncteur. **REMARQUE :** attendre environ une minute pour donner le temps au dispositif de se charger. Si les lumières s'allument et le témoin clignote lorsqu'on passe la main devant la lentille, le détecteur a été correctement installé. Dans le cas contraire, se reporter à la section **DIAGNOSTIC DES ANOMALIES**.

INSTALLATION DE L'ADAPTATEUR OSFLO :

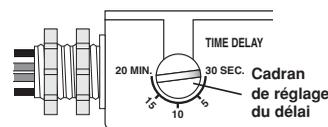
- Placer la coquille dotée d'un raccord fileté sur la paroi d'installation afin de déterminer si le détecteur sera fixé de manière à assurer une couverture optimale.
- Le cas échéant, insérer le raccord à enclenchement dans la débouchure du luminaire ou de la boîte électrique (si on requiert plus de profondeur, le modèle OSFOA à positions multiples conviendrait mieux).
- Retirer le contre-écrou du détecteur et insérer les fils de sortie à travers l'orifice de montage de l'autre coquille de l'adaptateur. Glisser le contre-écrou sur les fils et le visser sur le raccord fileté; serrer de manière à bien assujettir le détecteur. Aligner le détecteur de façon à ce qu'il soit parallèle au bas du luminaire ou de la boîte électrique.
- Insérer les fils du détecteur à travers la coquille fixée au luminaire ou à la boîte électrique, jusqu'à la zone d'accès au câblage.
- Enclencher la coquille dans laquelle le détecteur est installé dans celle fixée au luminaire ou à la boîte électrique en alignant les raccords à enclenchement et en les insérant fermement les uns dans les autres.
- Raccorder les fils conformément au **schéma de câblage**, en procédant comme suit : **LES FILS NOIRS DU CÔTÉ LIGNE (ACTIF) ET LES FILS ROUGES DU CÔTÉ CHARGE**. Entortiller fermement les brins de chaque raccord et les insérer dans des marettes de grosseur appropriée. Visser ces dernières (vers la droite) en s'assurant qu'aucun brin n'en dépasse.
- Rétablir l'alimentation au fusible ou au disjoncteur.

REMARQUE : attendre environ une minute pour donner le temps au dispositif de se charger. Si les lumières s'allument et le témoin clignote lorsqu'on passe la main devant la lentille, le détecteur a été correctement installé. Dans le cas contraire, se reporter à la section DIAGNOSTIC DES ANOMALIES.

RÉGLAGES

Délai d'éteinte : ce réglage devrait être effectué en cours d'installation. Il permet de déterminer la période pendant laquelle les lumières restent allumées après le dernier mouvement détecté. On peut choisir un délai d'une durée variant de 30 secondes à 20 minutes.

REMARQUE : une fois le courant rétabli, il faut allouer au dispositif une période de « réchauffement » de deux minutes avant de procéder à ce réglage.



DIAGNOSTIC DES ANOMALIES

- Les lumières ne s'allument pas**
 - Le fusible ou le disjoncteur sont hors tension :** les mettre sous tension. S'assurer également que les charges commandées soient en état de s'allumer (lampes ou ballasts fonctionnels, commutateurs intégrés sous tension, etc.).
 - Le détecteur est mal installé ou défectueux :** s'assurer que le dispositif soit correctement raccordé et procéder à une inspection visuelle pour détecter d'éventuels problèmes.
 - La lentille est sale ou obstruée :** procéder à une inspection visuelle et, au besoin, nettoyer la lentille ou éliminer l'obstruction.
- Les lumières ne s'éteignent pas**
 - Le détecteur est mal installé ou défectueux :** s'assurer que le dispositif soit correctement raccordé et procéder à une inspection visuelle pour détecter d'éventuels problèmes.
 - Le détecteur est installé trop près d'une bouche de chauffage ou de climatisation :** fermer la bouche de CVC ou déplacer le détecteur.
 - La tension de ligne a chuté :** en procédant aux vérifications requises, s'assurer que la tension de ligne ne soit pas inférieure à 440V.
- Les lumières s'allument et s'éteignent trop rapidement**
 - Le détecteur est installé trop près d'une bouche de chauffage ou de climatisation :** fermer la bouche de CVC ou déplacer le détecteur.
 - Le délai d'éteinte est mal réglé :** le régler à la durée voulue.

Déclaration de conformité de la FCC: Le produit a fait l'objet de tests et a été jugé conforme aux normes en matière de dispositifs numériques de classe B, en vertu de la partie 15 des règlements de la FCC. Ces normes ont été élaborées dans le but d'assurer une protection raisonnable contre le brouillage préjudiciable en milieu résidentiel. Ce produit génère, utilise et peut irradier de l'énergie haute fréquence; s'il n'est pas installé et utilisé conformément aux directives, il peut engendrer des perturbations susceptibles de brouiller les radiocommunications. Il est cependant impossible de garantir l'absence de telles perturbations dans une installation donnée. Si le produit est une source de parasites au niveau des récepteurs radio ou des téléviseurs, ce qu'on peut déterminer en le mettant sous et hors tension, on recommande à l'utilisateur de rectifier la situation en adoptant une ou plusieurs des mesures suivantes :

- réorienter ou déplacer l'antenne réceptrice;
- augmenter la distance entre le produit et les récepteurs;
- brancher le produit dans une prise sur un circuit autre que celui où sont branchés les récepteurs;
- consulter le détaillant ou un technicien expérimenté en matière de radios ou de téléviseurs.

Mise en garde de la FCC

Toute modification apportée sans l'autorisation expresse de Leviton pourrait avoir pour effet d'annuler les droits d'utilisation du produit décrit aux présentes.

Énoncé d'industrie Canada: Le produit décrit aux présentes est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. Il peut être utilisé à condition qu'il (1) ne cause aucun brouillage et (2) ne soit pas affecté par les interférences d'autres dispositifs susceptibles notamment d'en perturber le fonctionnement.

Déclaration de conformité du fabricant aux exigences de la FCC: Le détecteur de mouvements à infrarouge passif (et adaptateur facultatif) pour installations normales ou surélevées est fabriqué par Leviton Manufacturing Co., Inc., 201 N. Service Road, Melville, NY 11747 (www.leviton.com). Il est conforme à la partie 15 des règlements de la FCC. Il peut être utilisé à condition qu'il (1) ne cause aucun brouillage préjudiciable et (2) ne soit pas affecté par les interférences reçues d'autres dispositifs susceptibles notamment d'en perturber le fonctionnement.

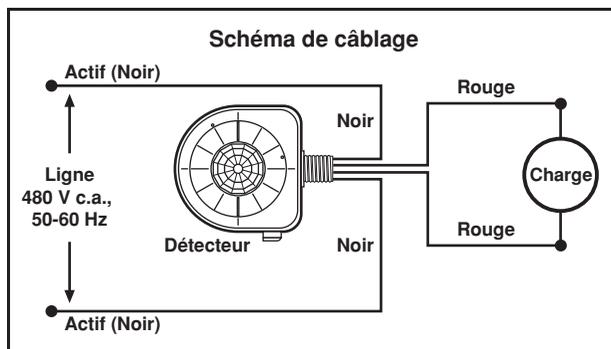


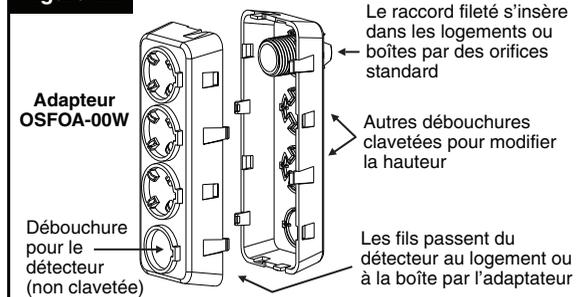
Figure 1A

INCORRECT
Détecteur installé trop haut
Faisceaux extérieurs obstrués
Champ de vision limité

Figure 1B

CORRECT
Détecteur installé à 2,5 cm (1 po) ou moins du bord inférieur
Aucune obstruction
Champ de vision optimal

Figure 2A



Adaptateur OSFLO-00W

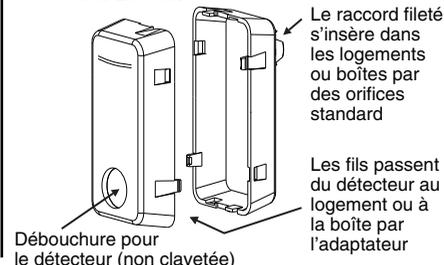


Figure 2B

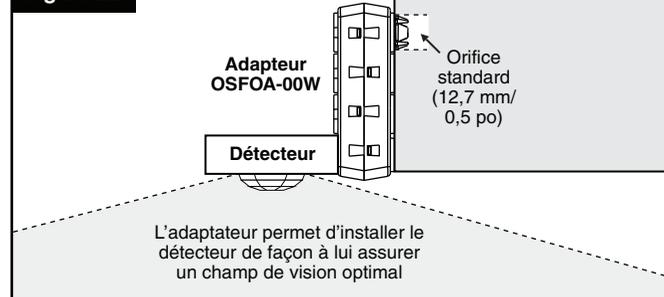


Figure 3

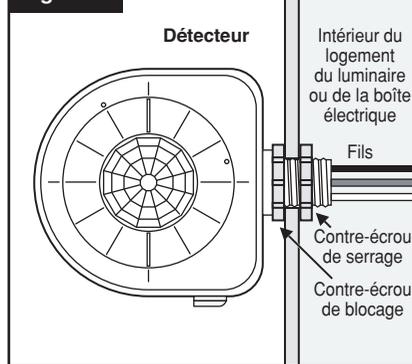


Figure 4

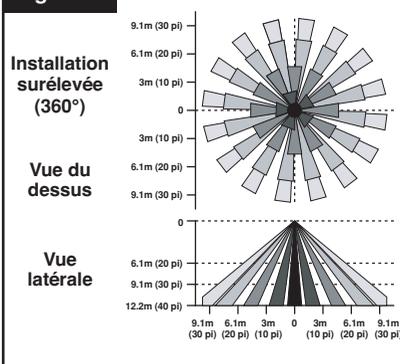


Figure 5

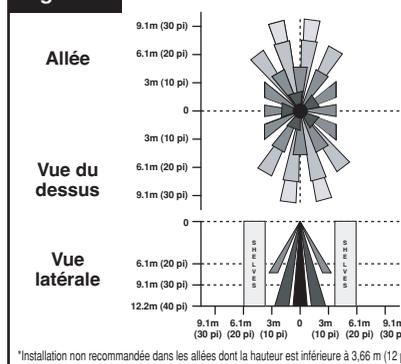


Figure 6

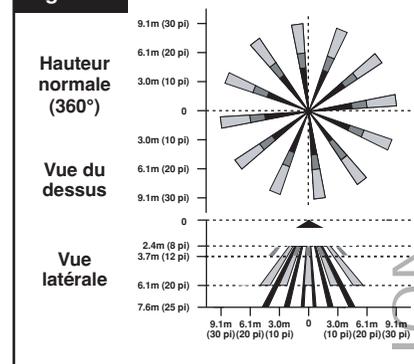


Figure 7A

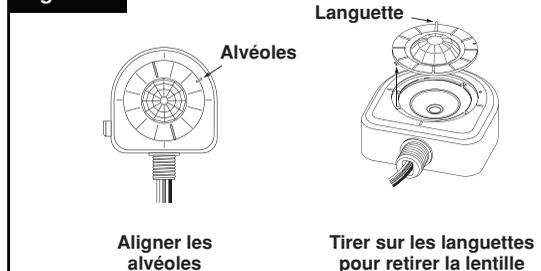


Figure 7B

